

Image not found or type unknown



Soeur mineure étrangère à charge

Par **Amddakl**, le **22/06/2009** à **14:13**

Bonjour

Je suis français, et je souhaite faire venir ma sœur de 10 ans marocaine et orpheline en France. Après le décès de mes parents, je suis la seule personne qui l'a prise en charge. Y'a-t-il une possibilité et si oui qu'elle est la procédure à suivre ?

Merci d'avance